

Le Lien

Vivre à Vaudevant



DÉCEMBRE 2010

N°3

Le Lien (décembre 2010)

SOMMAIRE :

P.3 –Éditorial

P.4-10.- Échos du Conseil Municipal

P.4-Commission « Information-Animation»-

« Ecole et Petite enfance »

P.5-P.6-Commission « assainissement »

P.6-Commission « Aménagement-Urbanisme »

P.7-8-Commission « Bâtiments »

P.9-10-Commission « Voirie »

P.11- Chronique intercommunale

P.12.- État Civil et Actualités Communales

P.13-14.-Informations pratiques

P.15.- Souvenirs...Souvenirs...

ÉDITORIAL

Au cours du semestre qui s'achève, plusieurs manifestations ont enrichi la vie collective de notre commune : la ballade du 1er août qui a amené une quarantaine de marcheurs jusqu'à la croix du Lionnet pour un pique nique jovial ; le repas/feu d'artifice du 14 août qui a rassemblé dans une ambiance festive plus de 200 couverts (la commune compte officiellement 211 habitants !) ; la soupe aux choux du 24 octobre au cours de laquelle 120 personnes ont pu festoyer, enfin le repas des Anciens qui a régalié 40 convives le 9 décembre à la Récré. Ce sont des moments importants qui témoignent que l'on peut résister à la morosité économique ambiante et que la convivialité et la solidarité ne sont pas de vains mots dans notre petit coin d'Ardèche Verte.

Merci donc aux bénévoles du Comité des Fêtes et du CCAS qui ont permis la réalisation de ces rencontres ; merci aussi aux boulistes qui ont rénové le terrain de boules pour en faire un endroit coquet et attractif ; aux habitants venus donner gracieusement un coup de main à la journée « goudronnage » des chemins ; enfin à ceux qui débroussaillent le long des chemins et enlèvent l'ambrosie quand ils en voient.

Par ailleurs et vous l'aurez tous constaté, le village de Vaudevant est en chantier ; les travaux préparés au cours des années précédentes voient enfin le jour : l'aménagement de la place de l'église, la mise en place d'un système séparatif de collecte des eaux usées, la réfection des canalisations d'eau potable et d'eaux pluviales sur le CD 115 et le chemin de Martel. Ce sont les signes que notre commune bouge et s'adapte. Nous espérons que les nuisances ainsi provoquées ne sont pas trop pénalisantes et que les intempéries ne retarderont pas trop la réfection du revêtement de la route départementale.

Enfin, au seuil de la nouvelle année, nous vous présentons à tous, natifs du pays ou non, jeunes et moins jeunes, seuls ou en famille, nos meilleurs vœux de santé, de travail, de bonheur pour 2011. Pour fêter cela, nous vous invitons à un apéritif autour de la galette des rois le vendredi 7 janvier à 18H30 à la salle communale.

Bonne année donc à tous... et bonne lecture du Lien n°3.

L'équipe municipale

Vous trouverez un compte rendu du travail réalisé par chacune des commissions, au cours de ce dernier semestre 2010.

"INFORMATION-ANIMATION ÉCOLE ET PETITE ENFANCE"

Personnel Communal :

Le contrat de l'employé communal, Monsieur Alain Ponson ayant échu fin août 2010, il a été reconduit à compter du 1er septembre pour une durée de 4 ans, afin de tenir compte des échéances du mandat du présent conseil.

Au 1er octobre 2010, la secrétaire de mairie arrivant au terme de son année de stage; sa titularisation a alors été approuvée.

Pour chacun des enfants scolarisés à Saint-Félicien, Lalouvesc ou Préaux ; le conseil municipal décide après délibération d'accorder la même participation au frais de fonctionnement sur la base du forfait départemental, soit 523,42€ par enfant scolarisé.

Il est prévu de changer le rythme de publication du bulletin municipal. Il ne sera plus trimestriel, mais semestriel.

Le site internet de la commune est actuellement en cours de construction et devrait être opérationnel dès le premier semestre 2011. Le choix d'un hébergeur est en cours.

Un fichier d'adresses mails des administrés pourrait alors être créé afin de transmettre toutes informations, compte-rendu ou bulletin de manière dématérialisée.

Le Conseil municipal présentera ses projets, dialoguera avec les habitants et échangera ses vœux avec tous au cours d'un apéritif, le vendredi 7 janvier 2011 à 18h30 à la salle communale. Tous les habitants du village et des hameaux, seront les bienvenus.

"ASSAINISSEMENT"

Pour les travaux de canalisation : après analyse et étude des différentes propositions, l'entreprise qui a été retenue à l'unanimité est l'entreprise Bouchardon de Saint-Agrève car c'est elle qui offrait le meilleur rapport qualité prix..

Le 21 septembre dernier, une réunion d'information a réuni l'entreprise Bouchardon, les riverains concernés, les représentants de la DDT et les élus en mairie avec pour but de faciliter la mise en place et le déroulement des Travaux.

Afin de financer ce projet, une demande de prêt a été effectuée auprès du Crédit Agricole pour un montant de 50000 €.

Les travaux ont débuté le 11 octobre dernier et le chantier arrivera à son terme très prochainement.

Renouvellement des canalisations d'eau potable :

(deuxième tranche)

Le projet de convention proposé par le Syndicat Cance-Doux est accepté par le conseil municipal.

Station d'épuration : Sept entreprises ont répondu à l'appel d'offre.

Parmi les propositions quatre offres ont été sélectionnées ;
il s'agit de :

-Entreprise SERPE	112 035.00 €
-Entreprise FAURIE S.A.	110 066.00 €
-Entreprise SIRFIA	101 600.00 €
-Entreprise Phocéenne des eaux	112 308.00 €

Techniquement parlant, ces offres étant de qualité équivalente, par conséquent l'offre qui semble la plus avantageuse au vu du rapport qualité/prix est celle de SIRFIA.

Le choix est accepté à l'unanimité.

Les demandes de subvention suivent leur cours. Celles-ci devraient couvrir 70% du coût. (subvention du Conseil Général et de l'Agence de l'eau).

Les travaux devraient débuter au cours du 1er trimestre 2011.

La vente du terrain de Monsieur Roland Costet à la commune, a eu lieu le 10 décembre 2010 à l'office notarial de Me Savin-Rivier à Tournon.

"AMÉNAGEMENT ET URBANISME"

Concernant l'aménagement de la place de l'église, deux entreprises ont répondu à l'appel d'offre.

Il s'agit d'un paysagiste M. David CHIFFLET et, de l'entreprise de Maçonnerie générale Tallas.

Après étude des devis, c'est l'entreprise CHIFFLET qui a été retenue.

Les travaux ont débuté autour du 15 octobre.

Les acacias étant en mauvais état et leurs racines endommageant l'ancien mur en pierre, ils ont donc été supprimés et remplacés par deux érables et un tilleul.

Dans un souci d'harmonisation et d'embellissement de cette place, le monument aux morts a été déplacé.

Son nouvel emplacement, le valorise et rend les commémorations plus pratiques.

Le jeu de boules a été réhabilité à l'initiative des boulistes.

Le conseil municipal les en remercie et a décidé de prendre à sa charge le prix des matériaux (bois, poteaux...) pour un montant de 152€.

"BATIMENTS"

Concernant les travaux de mise aux normes de « La Récré » : le dossier de demande de subvention FISAC, a été déposé et, les travaux ont été réalisés à compter du 29 novembre.

Une remise aux normes du système de chauffage, du logement de Monsieur Bonal est à l'étude.

Une tarification est désormais en place concernant la location du mobilier appartenant à la commune.

Le tarif de location pour une table avec deux bancs et deux tréteaux est fixé à 2 € pour le mobilier récent et à 1,50 € pour le mobilier plus ancien.

Une caution de 50€ sera demandée lors de chaque location.

Révision des assurances communales : après étude des différentes propositions, c'est l'offre de MMA qui a été retenue car elle propose de meilleures garanties à un coût moindre.

Le contrat d'assurance qui liait la commune à Groupama a été résilié à compter du 31/12/2010.

Un nouveau contrat avec MMA prendra effet au 01/01/2011.

Les extincteurs installés dans les bâtiments communaux étant obsolètes, leur remplacement est donc envisagé.

Des devis ont été demandés auprès de deux entreprises sur la base de sept extincteurs EPA et deux extincteurs CO² :

Société Ardrom : 923.79 € TTC, livrés et installés et,

Société Direct Extincteur : 547.50 € TTC, livrés et non installés.

Le conseil municipal décide de retenir l'offre de la société Direct Extincteur.

La pose sera à la charge de la commune. Leur vérification annuelle sera effectuée par une entreprise privée avec un coût prévisionnel de 5€ par extincteur.

Le nettoyage mensuel des locaux de la mairie (salle du conseil, bureau du maire et secrétariat) est confié à Dorian Roche.

Le contrat ADSL avec les Inforoutes arrivant à son terme en 2011, il sera résilié et remplacé par un contrat avec Orange.

En ce qui concerne l'éclairage public, les lampadaires de la route du Gibet seront installés très prochainement.

Les mats choisis sont identiques au modèle de ceux situés sur la place du jeu de boules.

Les consoles retenues sont identiques à celles existantes et de couleur noire.

Les projets envisagés pour l'année 2011, pourraient être :

- un rafraichissement du gîte d'étape et,
- l'installation de l'eau chaude à la salle des fêtes et à la mairie.

"VOIRIE"

Les travaux effectués par la Communauté de Communes ont été réalisés en juin, comme prévu.

Fin août, le goudronnage (émulsion) de la portion de la voie communale entre le Grand Astier et Sovion (émulsion) a été effectué par les conseillers municipaux, aidés du personnel de la Communauté de Communes.

La réparation des dégâts opérés sur la voie communale de Liverset devrait trouver une solution à court terme.

Le curage des fossés a été fait au cours du mois de novembre par l'entreprise Brustlein. Cette action est financée par la Communauté de communes.

La Communauté de communes préparant actuellement le futur marché pour le goudronnage.

Il a donc été décidé d'allouer la même somme pour le goudronnage des voies communales en 2011 qu'en 2010, sur notre part au budget de la communauté de communes.

Au cimetière, une remise à jour des documents est en cours, ainsi qu'une réflexion sur un nouveau règlement.

Le mur de soutènement de Brudon qui donne des signes de faiblesses, va faire l'objet d'un devis.

Un projet de points de dépôt de sel dans des tonneaux sur les chemins touchés par le gel, est entamé.

La benne pour les encombrants sera déposée près du portail du restaurant « La Récré » la semaine du 27 décembre 2010 au 2 janvier 2011.



Vous souhaitez jouer d'un instrument de musique, vous savez lire une partition, vous aimez les grands standards de jazz, alors contactez :
M. DEWITTE au 04 75 08 73 58.

CHRONIQUE INTERCOMMUNALE DU PAYS DE SAINT-FÉLICIEN

Crèche intercommunale : le permis de construire ayant été accordé, la crèche devrait ouvrir dans l'ancien couvent de St Félicien, en septembre 2011.

Elle offrira 12 places.

Une réflexion est en cours pour déterminer son mode de gestion.

Ardéchoise: au terme de divers rebondissements la communauté de communes a obtenu le maintien du

départ/arrivée de l'épreuve à St Félicien au moins pour un an.

Un comité de liaison a été créé avec l'association, où au sein duquel JP Badouard représentera la CCPSF (suppléant Mr Astier) qui aura en charge de régler les questions de parkings, de stationnement, de plan de circulation, de préparation du site.

Par ailleurs la CCPSF prendra en charge une partie des tapis qui servent à protéger le sol du gymnase, lesquels pourront servir pour d'autres associations (marché de Noël par exemple).

ORC : (opération d'aide aux commerçants et aux artisans du canton) :

un chargé de mission a été recruté pour une durée d'un an, à compter du 1er décembre 2010.

JP Badouard a été choisi pour le poste ; de ce fait, il ne pourra plus représenter la commune dans l'organe délibératif, durant cette période.

Déchetterie intercommunale : après étude des devis, c'est l'entreprise Savel Michel et Fils, qui a été retenue pour un montant de 275430 € HT.

Les travaux ont débuté le 22 novembre dernier.

ÉTAT CIVIL ET ACTUALITÉS COMMUNALES

NAISSANCE

Lisa Becuwe est née le 18 juillet 2010, au foyer de Hervé Becuwe et Nathalie Isambourg, résidant au village. Nous présentons nos meilleurs voeux de bonheur au bébé et adressons nos félicitations aux parents.

DÉCÈS

Nous partageons la peine de Sophie Martin-Gobber suite au décès de sa maman et l'assurons de toute notre sympathie.

L'INFO DES ASSOCIATIONS

"CCAS"

Toute l'équipe du CCAS, vous remercie d'avoir participé aux évènements proposés tout au long de l'année.

Nous vous souhaitons de Joyeuses Fêtes et une Bonne Année.

Rendez-vous pour 2011 !

Comité des Fêtes

Le 14 août dernier, plus de deux cents personnes étaient rassemblés à l'occasion du repas campagnard. Cette soirée a été embellie par le tir du traditionnel feu d'artifices.

Le Comité des Fêtes remercie les habitants pour leur participation et vous présente ses meilleurs voeux pour 2011.

ACCA

L'ACCA de Vaudevant organise :

-un repas dansant le samedi 12 Mars 2011

à partir de 19h30 à la salle des fêtes de Saint-Victor (renseignements et réservation au 04 75 06 11 78)

-une matinée boudin et gueuses le dimanche 03 avril 2011 à partir de 09h00 à la salle des fêtes de Vaudevant.

INFORMATIONS PRATIQUES

La mairie est ouverte le :

-lundi et mardi de 13h45 à 16h45

-jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00

Tél : 04 75 06 00 88 Mail : commune-de-vaudevant a orange.fr

Les Commerçants et Artisans à Vaudevant :

Melle ASTIER Edwige
Coiffure
Le Village
07410 VAUDEVANT
Tél : 04 75 06 24 54

Restaurant La Récré
Le Village
07410 VAUDEVANT
Tél : 04 75 06 08 99

M. DUCLOS Michel
Entreprise Multiservices
La Grangette
07410 VAUDEVANT
Tél : 06 81 98 28 97

M. ROCHE Dorian
Entreprise Multiservices
Le Village
07410 VAUDEVANT
Tél : 06 69 12 75 82

M. GOBBER Florent
Multi-dépannages
Mahussier
07410 VAUDEVANT
Tél : 04 75 06 08 00

(Toute entreprise de la commune est invitée à se faire connaître en Mairie, afin de figurer sur le prochain bulletin municipal)

Les hébergements à Vaudevant

Mme Marguerite DEGOULANGE au 04 75 06 08 99

Gîte communal : Mairie de Vaudevant au 04 75 06 00 88

Mme JULLIAN au 06 17 01 89 15

Office de tourisme de St Félicien Tél : 04 75 06 06 12

Depuis octobre 2007, il y a eu des réformes concernant les permis de construire et les déclarations de travaux. Ainsi tout aménagement ou toute modification intérieure ou extérieure de votre habitation nécessite probablement des formalités à accomplir.
N'hésitez pas à vous renseigner en mairie.

Matériel d'élagage :

Le Groupement de Sylviculteurs du Haut Vivarais situé Route de Lyon à Davézieux (07430), propose une convention pour le prêt de matériel d'élagage.
Vous pouvez le contacter au 04 75 32 29 44.

SPANC : Service Public d'Assainissement non collectif

La cotisation des 62€ correspondait au 1er contrôle effectué par la SAUR.

Au début de l'année 2010, la communauté de commune du Pays de ST FELICIEN a passé une convention avec le SIVU de l'Ay - Ozon pour une durée de 8 ans. Le service étant en place, au lieu de percevoir la redevance en une seule fois, elle a été lissée sur les 8 ans et se fera annuellement.

Des évolutions règlementaires sont prévues pour 2011, une réunion publique sera organisée par la communauté de commune en début d'année prochaine.

L'Ardéchoise : le mercredi 15 juin 2011, notre village sera traversé par 3000 cyclistes environ. Nous invitons donc les personnes volontaires à se faire connaître en Mairie afin d'organiser une animation décorative.

SOUVENIRSSOUVENIRS

Entretien réalisé auprès de la famille FORIEL de Grabonette,
Nous avons fait le choix de ne rien changer au texte pour garder la saveur de la conversation :

« *Parlez- nous de la vie à Vaudevant autrefois.* »

"L'école"

ELLE (Marie-Thérèse) . On allait à l'école à pied ; le petit de la Chaberne lui aussi ; Il mangeait une soupe chaude chez l'Amélie Vallet à midi, à la maison Vallet parce qu'il n'y avait pas de cantine. Fernand du hameau de valet descendait aussi à l'école à pied ; il courrait . Pour les filles, il y avait un dortoir à l'école à Vaudevant. Moi j'y ai couché, à l'école libre ; On ne revenait à la maison que pour les vacances parce qu'on fermait l'école .Maman disait que j'étais une tête en l'air et que la pension me faisait du bien. Il n'y avait pas de pension pour les garçons ; certains garçons allaient chez les frères à Saint Félicien ; tonton Henri est allé en pension chez les frères ; à Vaudevant il n'y avait pas de cantine, on trempait la soupe à midi.

LUI .(Gabriel) A Satilleu, tout le monde portait la musette et on mangeait tout le tour du réfectoire, assis sur un banc, la musette sur les genoux ; ceux du village rentraient à midi ;

ELLE . A Vaudevant, pour les petits garçons, les sœurs servaient aussi la soupe . On dit maintenant:« il fait froid, il faut du chauffage. » Moi, je n'ai jamais eu froid à l'école ; pourtant dans notre dortoir il y avait une cuvette qui était gelée ; il n'y avait pas l'eau courante. On se lavait la pointe de notre nez avec l'eau de notre bouillotte ; moi je n'ai pas pris du mal, on se portait bien ; il gelait dans ce dortoir, ce n'était pas chauffé, il faisait froid. Nous on n'avait pas froid, mais comme on disait avec la Mélina : « on était tout dans les laines » ; on avait des tricots de laine, des bas en laine et nos sabots ; moi je ne me rappelle pas d'avoir eu froid , on était tellement habillés.

LUI . A l'école de Satillieu, avec les poêles à sciure, on n'avait jamais froid , mais c'est quand il fallait repartir, quand il y avait de la neige, qu'il gelait fort pour aller aux offices à l'église, quand l'école privée était invitée, L'église pas chauffée.....

ELLE . Moi j'aimais bien quand il y avait les offices ; parce que comme je n'aimais pas bien l'école, ça faisait une sortie ... rire.. On allait tout le temps à l'église. Quand il y avait les enterrements de première classe à Vaudevant, il fallait installer les tapis ; c'était nous avec la sœur Marie ; c'était une sœur qui avait une certaine prestance ; elle nous avait bien élevés ; c'était les pensionnaires qui lui aidaient à installer le truc qui monte derrière l'autel ; il fallait habiller, les cierges, leur mettre des brassards ; ça m'intéressait parce que je n'aimais pas l'école. On se lavait un peu le nez et les mains, mais on avait les pieds qui étaient teints, on avait de ces pieds noirs à cause des chaussettes ; mais on n'a jamais été malade, jamais.

LUI . Ils teignaient la laine, la laine blanche, avec un produit noir mais au lavage ça déteignait ; ceux d'Auternaud qui avaient des brebis noires, ça ne déteignait pas .

ELLE . Autrefois, quant un enfant était insupportable, pénible,on disait : « faudra la mena au cré de la rennes » (il faudra le mener à la croix des gémissements) la cré de la rennes c'est du côté d'Empuranie, en dessous du col de Fontfreide , près de chez Julien de la Mandonne ; j'en ai toujours entendu parlé .

LUI ; Le col de Fontfreide, les anciens l'appelaient Boursan ; on y dansait autrefois, les jeunes surtout.

ELLE . Ils dansaient aussi au « serro de la danso » au pied de la croix d'argent ; Il y avait de grandes fêtes en 1900 et même après ; je me demande si les cousins Roche n'y allaient pas encore en 1939 ; ils dansaient dehors ; au « serro de la danso » il y avait de grandes réunions ; il faudrait en parler à Louis de Fonfreide ...à suivre

**BONNES FÊTES
ET
MEILLEURS VOEUX**

POUR 2011 !!!

